

● (1420)

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je me suis souvent demandé pourquoi j'avais tant de mal à apprendre le français.

[Français]

Maintenant, je comprends: j'ai 60 ans...

[Traduction]

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Ces applaudissements tardaient tellement, j'ai cru que j'allais devoir traduire vers l'anglais ce que je venais de dire en français. Toute cette question du bilinguisme au Canada, et particulièrement dans la Fonction publique, est délicate, et c'est peu dire. Le fait reste néanmoins que le Parlement, avec l'appui des quatre partis qui le composent, a adopté la loi sur les langues officielles et n'a pas cessé d'appuyer la politique de bilinguisme dans la Fonction publique car nous sommes convaincus qu'il faut permettre aux Canadiens de l'une et l'autre langue officielle de communiquer librement et facilement avec leur gouvernement. Il semble donc que nous ne pouvons qu'être d'accord lorsque le gouvernement déclare son intention de prendre des dispositions visant à appliquer une politique adoptée par le Parlement.

Il est vrai qu'en même temps qu'il a le devoir de mettre en œuvre cette politique, le gouvernement a également celui de traiter équitablement les employés concernés, et particulièrement les unilingues des deux langues. Nous nous réjouissons de voir que ce principe est encore reconnu par le gouvernement fédéral. Nous nous félicitons en particulier de voir reconnaître le fait—j'y ai fait allusion dans mes observations liminaires—qu'il est difficile pour certaines personnes d'apprendre une autre langue. Mon honorable ami d'en face, qui vient de déclarer qu'il apprend l'anglais sans difficulté, est un exemple d'excellence en ce domaine, tout comme le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) qui, à ses débuts à la Chambre, ne connaissait pas un mot d'anglais.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** J'aime le réalisme de ceux qui affirment la nécessité de faire étudier la situation par d'éminents linguistes, pour déterminer si nos méthodes d'enseignement sont satisfaisantes. Si elles ne le sont pas, le gouvernement ferait bien à notre avis de voir à leur amélioration. Je voudrais dire aussi au nom de mon parti que j'approuve l'opinion exprimée à la page 9 du rapport, selon laquelle la seule façon de résoudre le problème de l'apprentissage de la langue seconde au Canada est de permettre à tous les Canadiens d'acquérir jeunes une connaissance élémentaire de la langue seconde, que ce soit le français ou l'anglais.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Nous pensons qu'il faudrait appliquer ce principe encore plus qu'il ne l'est actuellement. Il est bien facile d'envisager la question comme une espèce de jeu de hasard, tout comme il est possible de tenir compte des critiques, sensibilités et susceptibilités des intéressés. Cependant, le Canada étant ce qu'il est et le Parlement ayant adopté le principe du bilinguisme dans la Fonction publique, nous croyons qu'il faudrait faire un effort pour réaliser ce bilinguisme en

### Langues officielles

étant juste envers tous les intéressés, c'est-à-dire les deux principaux groupes linguistiques et les fonctionnaires, qui ont certains droits.

J'ai une dernière chose à dire au gouvernement. Dans certaines régions du Canada, le principe du bilinguisme serait accepté plus facilement si la politique du multiculturalisme était d'abord appliquée, et je presse le gouvernement d'accélérer davantage ce programme. En fait, il serait peut-être utile encore une fois d'affecter à plein temps un ministre à cette tâche, c'est-à-dire à favoriser l'expansion du multiculturalisme partout au Canada.

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, j'aurais pensé que le ministre nous aurait présenté une déclaration annonçant que le gouvernement était prêt à fournir les fonds nécessaires au ministère de l'Éducation de chacune des provinces canadiennes pour qu'elles enseignent les deux langues officielles dans nos écoles. Il ne faudrait absolument pas plus de cinq ans pour que tous les Canadiens soient complètement bilingues. On commence encore au bout de la ligne.

Monsieur le président, quand j'entends le ministre déclarer les bonnes intentions du gouvernement, et que je constate que dans certains ministères on procède encore à l'embauche de personnes unilingues, je me demande où est la sincérité du ministre.

Récemment j'ai voyagé à bord d'un appareil d'Air Canada, et de jeunes hôtesse de 20 ou 22 ans ne parlaient qu'une langue, soit l'anglais, et on vient de les embaucher. Alors, selon moi, si une petite Canadienne française ne parle pas l'anglais, qu'elle l'apprenne avant d'être embauchée par Air Canada, de la même façon qu'une Anglaise devrait être obligée d'apprendre le français avant d'être engagée.

Monsieur l'Orateur, le ministre dit que 53 p. 100 des titulaires des postes bilingues sont déjà bilingues. Il reste donc quelque 19,000 personnes, anglophones pour la plupart. Le ministre aurait dû dire totalement anglophone, parce que dans les ministères fédéraux, il n'y a pas un fonctionnaire de langue française qui va être embauché s'il ne parle pas anglais. Je le sais, et ce par expérience.

Monsieur l'Orateur, l'autre point que je trouve absolument dur à l'égard des fonctionnaires actuels, c'est que le ministre dit: A la demande du gouvernement la Commission de la Fonction publique a pris à son service des unilingues âgés de 60 ans ou plus. Monsieur l'Orateur, qu'on demande à quelqu'un de 60 ou 50 ans d'apprendre la deuxième langue officielle. Cela est à peu près impossible, et je pense que c'est injuste. La deuxième langue, on ne l'apprend pas à 50 ans; il est alors trop tard. Alors, au lieu de dire: Des fonctionnaires de 60 ans ou plus, le ministre aurait dû dire: de 50 ans ou plus, et établir le maximum à 50 ans. Mais nous allons encore dépenser des fonds pour enseigner les deux langues à des fonctionnaires de 35 ou 40 ans. Je n'ai rien contre cela, au contraire. Si le gouvernement accordait ces millions aux provinces pour leur permettre d'enseigner les deux langues aux jeunes, et ce dès la première année d'enseignement dans toutes les provinces du Canada, d'ici 5 ans nous obtiendrions plus de résultats. Le député des Îles-de-la-Madeleine (M. Béchard) dit que c'est aux provinces à faire cela. Tout ce que je demande, c'est que le fédéral fournisse aux provinces les fonds nécessaires pour établir un tel programme. On a dépensé 53 millions pour apprendre qu'on parle anglais en Ontario, et qu'on parle français au Québec. Qu'on dépense donc les mêmes 53 millions pour enseigner